Le Parlement burundais durcit la loi sur les partis politiques

RFI, 26 avril 2011 L'AssemblÃ©e nationale du Burundi a adoptÃ© ce 25 avril 2011 une nouvelle loi sur les partis politiques. Cette loi durcit les conditions d'agrÃ©ment et donne un droit de regard du gouvernement sur leur fonctionnement. L'opposition y voit un retour au monopartisme.Le ministre burundais de l'IntÃ©rieur, Edouard Nduwimana, assure que la nouvelle loi consacre de nombreuses avancÃ©es dÃ©mocratiques. Le texte prÃ©voit pour la premiÃ¨re fois au Burundi le financement des partis reprÃ©sentÃ©s Ã l'AssemblÃ©e nationale. Il va permettre Ã©galement de mettre de l'ordre dans le paysage politique burundais. L'objectif est de Â«Â rÃ©duire la plÃ©thore de partis politiques qu'il y a dans ce pays avec 44 partis, a indiquÃ© le ministre, C'est tropÂ !Â Â»
DÃ©sormais, un nouveau parti politique doit rÃ©unir au moins 1Â 700 membres fondateurs provenant des 17 provinces avant d'Ãªtre agrÃ©Ã© au lieu de 102 exigÃ©s aujourd'hui.La nouvelle loi donne Ã©galement au ministre de l'IntÃ©rieur un droit de regard sur le fonctionnement de tous les partisÂ : Â«Â s'il advenait qu'un parti politique ne se conforme pas Ã son rÃ¨glement d'ordre intÃ©rieur, le ministre aura la latitude de lui faire des observations et, si besoin, de prendre des dÃ©cisionsÂ Â», a commentÃ© Edouard Nduwimana. Une disposition pourrait Ãªtre utilisÃ©e par le pouvoirÂ : selon la loi, chaque membre fondateur d'un parti doit obligatoirement prÃ©senter une attestation de rÃ©sidence au Burundi.Â Les leaders de l'opposition qui rÃ©sident Ã l'Ã©tranger seront donc Ã©liminÃ©s.Enfin, la loi interdit les coalitions sauf pendant la pÃ©riode Ã©lectorale et, suprÃªme subtilitÃ©, mÃªme les partis dÃ©jÃ agrÃ©Ã©s par la loi doivent s'y conformer obligatoirement.Â Â«Â DÃ¨s sa promul les partis devront se conformer dans les six mois Ã la nouvelle loi et celui qui ne le fera pas sera considÃ©rÃ© comme inexistant, c'est-Ã -dire qu'il sera supprimÃ©Â Â».Les 12 partis de l'opposition regroupÃ©s au sein de l'Alliance dÃ©mocratique pour le changement (ADC) avaient rejetÃ© ce projet de loi, il y a deux semaines.Pour LÃ©once Ngendakumana du parti Sahwanya-Frodebu, crÃ©Ã© en 1992, il n'est pas question de redemander un agrÃ©mentÂ : Â«Â nous nous sommes battus po la dÃ©mocratie (...) on ne peut pas se soumettre Ã la seule volontÃ© du CNDD-FDD [Conseil national pour la dÃ©fense de la dÃ©mocratie - Forces de dÃ©fense de la dÃ©mocratie], le parti au pouvoir vise le retour au monopartismeÂ Â».Depuis les Ã©lections gÃ©nÃ©rales de 2010, remportÃ©es par le rÃ©gime du prÃ©sident Pierre Nkurunziza, de nombreux opposants sont entrÃ©s dans la clandestinitÃ© ou ont fui le pays. De nouvelles poches de rÃ©bellion ont lancÃ© des attaques ou procÃ©dÃ© Ã assassinats ciblÃ©s ces derniers mois.